

LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Depuis plusieurs années, la ville de Pantin est engagée dans la rénovation thermique de ses bâtiments publics. Objectif : réduire et assurer, à moindre coût, le confort de leurs usagers.

Extrait du dossier "Crise mondiale, solutions locales" réalisé par Frédéric Fuzier et Guillaume Gesret, publié dans Canal n°311

© ville de Pantin

Publié le 02 novembre 2022

ACCÉLÉRER LES RÉNOVATIONS

Même si Pantin n'a pas attendu la crise énergétique pour agir, elle va accélérer la manœuvre pour faire face à la hausse brutale des coûts de l'énergie, laquelle, rappelons-le, impacte les collectivités locales comme les particuliers.

Les bâtiments communaux consomment près de 20 gigawattheures par an et représentent 80 % des consommations d'électricité de la ville et 100 % de celles de chauffage. Pour faire baisser la note et réduire ses émissions de gaz à effet de serre, la commune s'est adjoint les services d'une ingénierie énergéticienne. « Je suis chargée, explique Naomie Tandavarayen, d'établir une stratégie de réduction de consommation d'énergie après une analyse des données issues d'une campagne d'audits énergétiques actuellement menée sur une quarantaine de bâtiments publics, essentiellement scolaires. »

UN CALENDRIER PRÉCIS

Le résultat de ces enquêtes aboutira à l'élaboration d'un calendrier de travaux afin d'appliquer le décret tertiaire. Ce dernier impose, à partir de 2030, une baisse drastique des consommations d'énergie des bâtiments non industriels de plus de 1000 m² *. Mais la mesure a déjà été largement anticipée par Pantin. Ces dernières années, plusieurs campagnes de travaux énergétiques ont en effet été menées dans les édifices les plus emblématiques de la ville, à commencer par l'hôtel de ville. Le bâtiment, datant du XIX^e siècle, a de la sorte vu ses fenêtres remplacées et ses combles isolés.

Plusieurs écoles ont également profité d'une isolation renforcée. En août 2021, toutes les fenêtres du groupe scolaire Auray-Langevin ont été changées, tandis qu'une nouvelle façade vitrée plus isolante a été installée au centre de loisirs Jacques-Prévert.

D'ici à 2024, c'est l'école élémentaire Cachin qui bénéficiera d'une rénovation énergétique complète à l'aide de matériaux bio-sourcés. Quant à la maternelle Diderot, elle sera isolée par l'extérieur (murs et toiture-terrasse). Elle verra en outre son système de chauffage renouvelé, une ventilation double-flux et un éclairage LED installés. Un « relamping » dont ont d'ailleurs déjà profité les écoles Charles-Auray, Paul-Langevin, Joliot-Curie et Sadi-Carnot.

* Au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

FUTUR SOBRE

Évidemment, chaque nouvelle construction suit cette ligne de conduite, à l'image des anciens bains-douches municipaux, reconvertis en crèche et isolés au moyen de matériaux bio-sourcés, ou du conservatoire Jacques-Higelin et de la piscine Alice-Milliat. Autre projet ambitieux, la future halle sportive <https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/la-renovation-thermique-des-batiments-publics-de-pantin-4706>

du stade Charles-Auray. Conçue selon les plus hauts standards environnementaux, elle s'inscrit dans la démarche Bâtiments durables franciliens et a atteint le niveau or en phase de conception, tout en visant le label bâtiment bio-sourcé niveau 3 pour, à terme, frôler le zéro énergie.

Enfin, et même sans pouvoir agir directement sur les constructions privées, Pantin a pris l'habitude de demander aux promoteurs de respecter, pour chaque nouveau projet, un cahier des charges rigoureux allant bien au-delà de la réglementation thermique actuelle.

DES PANNEAUX SOLAIRES SUR LE TOIT DU CTM

Dans un futur proche, le centre technique municipal produira une très grande partie de l'énergie qu'il consomme puisque sa toiture, isolée pour l'occasion, accueillera 460 panneaux solaires photovoltaïques. Couvrant une surface de 1 000 m² environ, ils seront capables de produire annuellement 175 mégawatts.

Une démarche pragmatique et vertueuse qui contribuera à augmenter la part d'énergie renouvelable autoconsommée dans le mix énergétique du bâtiment. Cette production locale pourrait ainsi permettre d'économiser jusqu'à 40 000 euros par an.

Les travaux débuteront après l'étude de faisabilité, pour une livraison prévue en décembre 2023. Grâce à des aides de la région et du Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication), la commune ne devrait débourser qu'un quart du prix des travaux, soit 436 000 euros.



© ville de Pantin



L'OPAH : POUR AIDER LES PARTICULIERS

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) a pour but d'inciter les détenteurs de logements situés dans des immeubles dégradés à réhabiliter leur bien. Ce dispositif, mis en place par la ville et Est Ensemble, permet aux propriétaires des Quatre-Chemin (jusqu'en 2023) et des Sept-Arpents (jusqu'en 2025) de bénéficier d'un accompagnement technique et administratif pouvant aboutir à des subventions afin d'entreprendre des travaux de rénovation thermique notamment.

En dehors de ce périmètre, il est possible de profiter des avantages de l'opération via une démarche volontaire auprès de la Soreqa. Pour les autres cas de figure, et notamment les propriétaires d'une maison individuelle ou les copropriétaires dans un immeuble, ALEC-MVE (Agence locale de l'énergie et du climat - Maîtrisez votre énergie), dont la ville de Pantin est adhérente, propose des permanences une fois par mois au centre administratif.

- > Télécharger le périmètre de l'Opah des Sept-Arpents
- > Opah des Sept-Arpents : 06 77 87 36 38 ou opah.7arpents@soreqa.fr
- > Opah des Quatre-Chemin : 07 62 62 81 12 ou opah.pantin.4chemins@soreqa.fr
- > Soreqa : contact@soreqa.fr



Retrouvez les autres articles du dossier "Crise mondiale, solutions locales", réalisé par Christophe Dutheil, Frédéric Fuzier et Guillaume Gesret, publié dans Canal n°311, novembre 2022 :

- > "Crise énergétique mondiale, solutions locales à Pantin"
- > "La géothermie en 2024 à Pantin"
- > "Des conseils pour éviter la précarité énergétique"

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

📞 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT
LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.